



## LETTRE INFOS DÉCHETS MÉNAGERS

### Organisation de la collecte des déchets ménagers

Les modalités de la collecte des déchets sur votre commune vont changer afin de diminuer son impact environnemental et d'en maîtriser les coûts. Ainsi, sur votre secteur sera prochainement collecté par des points de proximité.

À compter du 27 septembre 2021, les points de collecte de proximité seront installés.

Les points de collecte de proximité comprennent a minima une colonne pour les déchets recyclables (ouverture jaune) et une colonne pour les déchets ménagers non recyclables (ouverture noire). **Les modalités de tri ne changent pas.**

À compter du 25 octobre 2021, les bacs individuels et collectifs seront progressivement retirés.

Une réunion publique sur le sujet est prévue sur votre commune le 27 septembre à 18h00

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site [www.creusot-montceau.org](http://www.creusot-montceau.org) ou en mairie.

La carte ci-jointe vous présente les secteurs concernés et les emplacements des points de collecte.

Pour toute question, vous pouvez contacter le numéro vert de la communauté urbaine :

 **0 800 216 316**

**TRI SÉLECTIF**  
[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

La volonté  
d'être plus proche,  
l'ambition  
d'aller plus loin...

# MARMAGNE

// Les points de collecte de proximité //



